

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1884

7 octobre 2006

SOMMAIRE

Aérie S.A., Luxembourg	90399	GEMS Progressive Fund Sicav, Luxembourg.	90429
Afir Holding & Management Company S.A., Luxembourg	90389	Général de Conseils et de Participations S.A., Luxembourg	90388
Amex Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	90400	Glorifin B.V., Luxembourg.	90428
Ariel Trading S.A., Luxembourg	90425	Heracles S.A., Luxembourg.	90391
(L')Armathan S.A., Luxembourg	90416	Igea S.A.	90387
Asia Eateries Holdings, S.à r.l., Luxembourg	90398	ING PFCE Czech I, S.à r.l., Luxembourg.	90413
Avago Technologies Finance, S.à r.l., Luxembourg	90401	ING PFCE Czech I, S.à r.l., Luxembourg.	90414
B.I.T. International S.A., Luxembourg.	90400	ING PFCE Holdco, S.à r.l., Luxembourg	90408
Baatz Constructions, S.à r.l., Luxembourg	90421	ING PFCE Holdco, S.à r.l., Luxembourg	90409
Belmont (Lux) Sicav, Luxembourg	90409	ING PFCE Hungary, S.à r.l., Luxembourg.	90417
C.F. Invest S.A., Luxembourg	90387	ING PFCE Hungary, S.à r.l., Luxembourg.	90418
(The) Calypso Alternative Fund Sicav, Luxembourg.	90431	Incoterm Holding, S.à r.l., Luxembourg.	90405
Capigest, S.à r.l., Mertzig	90415	Indowood S.A., Luxembourg.	90406
Captiva 2 KQ GP, S.à r.l., Luxembourg.	90432	International Licensing Corporation S.A., Luxembourg.	90402
Charterhouse Dragon II, S.à r.l., Luxembourg	90403	K.T. Invest, S.à r.l., Windhof.	90388
Charterhouse Dragon II, S.à r.l., Luxembourg	90404	Kitchens (Luxembourg) S.A., Luxembourg.	90396
Cigogne Management S.A., Luxembourg	90390	Livingston, S.à r.l., Mersch.	90420
Citadel Financial Products, S.à r.l., Münsbach.	90389	Livingston, S.à r.l., Mersch.	90421
Citadel Global Trading, S.à r.l., Münsbach	90389	Livingstone, S.à r.l., Mersch.	90419
Citadel Horizon, S.à r.l., Münsbach	90388	London Holdings S.A., Luxembourg.	90399
Citadel TW Trading, S.à r.l., Münsbach.	90389	Luxbuy S.A., Bascharage	90395
Colim S.A., Luxembourg.	90396	Mahalo Marine S.A., Luxembourg	90396
Communications BP, S.à r.l., Luxembourg.	90386	Marathon Luxembourg Financing, S.à r.l., Luxembourg.	90391
Curitiba Investments, S.à r.l., Luxembourg.	90424	MarcSAM, S.à r.l., Luxembourg	90414
EGS Invest S.A., Luxembourg	90402	MarcSAM, S.à r.l., Luxembourg.	90414
Entreprise Del Col S.A., Luxembourg.	90396	Mendes International S.A., Luxembourg	90407
Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg, Luxembourg.	90397	Messageries du Livre, S.à r.l., Luxembourg.	90407
Fairfield Greenwich Fund (Luxembourg) Sicav, Luxembourg.	90416	Messageries Paul Kraus, S.à r.l., Luxembourg.	90410
Fiducial Financière de Luxembourg Holding S.A., Luxembourg.	90392	Mistra Financière S.A., Luxembourg	90401
Fiducial Financière de Luxembourg Holding S.A., Luxembourg.	90394	Mond'Or S.A., Luxembourg	90422
Flydutch S.A., Luxembourg	90402	Mont Blanc Leveraged Fund Sicav, Luxembourg	90430
FMM Best Selection Sicav, Luxembourg	90427	Mont Blanc Multi-Strategy Fund Sicav, Luxembourg.	90430
FMM Private Equity Sicav, Luxembourg	90429	Moventum S.A., Luxembourg.	90418
Fri-el International Holding S.A., Luxembourg.	90421	Moventum S.A., Luxembourg.	90418
		MPK Shop, S.à r.l., Luxembourg.	90401
		NB Investissements, Participations et Finance-	

ments S.A., Luxembourg	90386	Socprop, S.à r.l., Luxembourg	90391
Nex-Foto Capital S.A., Luxembourg	90412	Space Lux S.A., Luxembourg	90402
O.B.B. Realinvest (Europe) S.A., Luxembourg	90432	System Europe Soparfi S.A., Luxembourg	90400
Opus One Holding S.A., Luxembourg	90399	Tamweelview European Holdings S.A., Luxembourg	90392
PAM (L), Sicav, Luxembourg	90397	Tamweelview European Holdings S.A., Luxembourg	90392
Permal Multi-Manager Funds Sicav, Luxembourg	90431	Tinvestments S.A., Luxembourg	90410
Pied-Plume, S.à r.l., Pétange	90397	Transports et Garage Presse, S.à r.l., Luxembourg	90412
Quality & Reliability International S.A., Luxembourg	90431	UBS Emerging Economies Fund Management Company S.A., Luxembourg	90406
Road One Management S.A., Luxembourg	90395	UBS Equity Fund Management Company S.A., Luxembourg	90428
Scanor Drilling Holding S.A., Luxembourg	90390	UBS Institutional Fund Management Company S.A., Luxembourg	90429
SEDIAC S.A., Société Européenne de Développement des Industries Alimentaires et Cultures, Luxembourg	90387	UBS Third Party Management Company S.A., Luxembourg	90405
SEG, Service Elevage et Génétique de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Société Coopérative, Mersch	90393	United Insurance Brokers S.A., Luxembourg	90387
SEG, Service Elevage et Génétique de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Société Coopérative, Mersch	90394	UTI Investment Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	90388
Sharki Holding S.A., Luxembourg	90386	Willowbrook S.A., Luxembourg	90404
		World Theme Park Holdings, S.à r.l., Luxembourg	90393

SHARKI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 21.272.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(085627.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

COMMUNICATIONS BP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 60.143.

Le siège social de la Société est transféré au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat. Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085715.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

NB INVESTISSEMENTS, PARTICIPATIONS ET FINANCEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 20.571.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(085635.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

**SEDIAC, S.A. SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES
ALIMENTAIRES ET CULTURES, Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 43.867.

Extrait de la décision du conseil d'administration prise au siège social en date du 29 juin 2006

Résolution

Conformément à l'article 2 des statuts, le conseil décide, après délibération, de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 13, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SEDIAC S.A. Société Anonyme
F. Moglia
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082520.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

C.F. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 111.701.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature
Administrateur

(082992.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

UNITED INSURANCE BROKERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 90.618.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083640.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

IGEA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.685.

Le domiciliataire FIDUCIAIRE COMGEST S.C., établie et ayant son siège social au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, dénonce le contrat de domiciliation du 18 décembre 2000 avec la société IGEA S.A., établie et ayant son siège au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec effet au 7 août 2006.

Monsieur Valerio Ragazzoni, né le 16 août 1943 à Lezzeno (CO), demeurant à L-8077 Bertrange, 249, rue de Luxembourg, donne sa démission comme administrateur avec effet au 7 août 2006.

Madame Claudine Van Hal, née le 11 juin 1949 à Gent (B), demeurant à L-5431 Lenningen, 27, rue de l'École, donne sa démission comme Commissaire aux Comptes avec effet au 7 août 2006.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour extrait conforme et sincère
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084725.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

UTI INVESTMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 112.413.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Au nom et pour le compte de la société UTI INVESTMENT LUXEMBOURG, S.à r.l.

T.A.S.L., S.à r.l.

Signature

(084551.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

K.T. INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 51.771.

Extrait de la réunion de l'associée unique tenue le 1^{er} juillet 2006

L'associé unique décide de transférer le siège social du 9, rue des Trois Cantons, L-8399 Windhof au 3, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084767.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

CITADEL HORIZON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.000.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 82.350.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1151 du 12 décembre 2001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03761, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITADEL HORIZON, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(085296.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

GENERAL DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 61.778.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2006

1. L'Assemblée Générale acte la démission de Monsieur Nour-Eddin Nijar de son mandat d'Administrateur;
2. L'Assemblée décide de nommer administrateur, avec effet immédiat, Madame Anne-Marie Brunet, née le 23 décembre 1944 à Ruffec (Charente Maritime), demeurant au 23, avenue du Léman, CH-10001 Lausanne, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01678. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085309.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

CITADEL TW TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 12.500,-.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 102.917.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1313 du 10 septembre 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03756, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITADEL TW TRADING, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(085297.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

CITADEL GLOBAL TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 175.000,-.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 112.048.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1313 du 10 septembre 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03758, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITADEL GLOBAL TRADING, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(085299.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

AFIR HOLDING & MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 78.766.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 juin 2006

2. Le mandat de Commissaire de la société ERNST & YOUNG est reconduit pour une nouvelle période de 3 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085302.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

CITADEL FINANCIAL PRODUCTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.000.000,-.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.113.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1593 du 6 novembre 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03764, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITADEL FINANCIAL PRODUCTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(085303.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

90390

SCANOR DRILLING HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 19.540.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre, agissant au nom et pour le compte de Monsieur Hervé Giraud, administrateur de sociétés, demeurant à Izmir (Turquie), en vertu d'une procuration donnée à Izmir (Turquie), le 30 mars 2006 et qui restera annexée au présent acte.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter:

- qu'il existe avec siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, une société anonyme constituée originairement sous la dénomination de SCANOR DRILLING, en date du 24 juin 1982, au capital social de cent mille dollars des Etats-Unis (100.000,- USD), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (100,- USD) chacune, suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 236 du 5 octobre 1982;

- que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 13 janvier 2000, la société adoptant notamment sa dénomination actuelle de SCANOR DRILLING HOLDING, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 273 du 11 avril 2000 et N° 291 du 18 avril 2000;

- que cette société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B N° 19.540;

- que la totalité des mille (1.000) actions de la société anonyme SCANOR DRILLING HOLDING ont été réunies entre les mains du mandant, Monsieur Hervé Giraud, prénommé;

- que le mandant, actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la société anonyme SCANOR DRILLING HOLDING et, dès lors, reprendre à son compte tous les actifs et passifs de la société dissoute;

- que, partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux membres du Conseil d'administration et au Commissaire aux comptes de la société;

- que le mandant déclare en outre que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée légale de cinq années à son ancien siège social.

Sur ce, le comparant a présenté au notaire pour vérification le registre des actions nominatives de la société dissoute, qui a été immédiatement annulé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de la société dissoute.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: L. Dal Zotto, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2006, vol. 920, fol. 8, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 31 juillet 2006.

G. d'Huart.

(085793.3/207/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

CIGOGNE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 101.547.

—
Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 13 février 2006

Le Conseil d'Administration a nommé Messieurs Guillaume Binnendijk (résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal) et Joffrey Czurda (résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal), Directeur-délégué à la gestion journalière de la Société de gestion, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juillet 2006

L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE S.A. (ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 506, rue de Neudorf), jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085416.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

SOCPROP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 81.623.

Extrait de la décision de l'associé unique datée du 13 juillet 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour avis sincère et conforme

SOCPROP, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00602. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085311.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MARATHON LUXEMBOURG FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 101.139.

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 26 juin 2006 entre MARATHON SATURN LIMITED et MARATHON PETROLEUM JUPITER LIMITED les 5 parts sociales de catégorie A et les 5 parts sociales privilégiées de catégorie B de la Société sont réparties comme suit:

- MARATHON PETROLEUM JUPITER LIMITED domicilié à Caledonian House, 69 Dr. Roy's Drive, P.O. Box 1043 GT, Grand Cayman, Cayman Islands détient 5 parts sociales de catégorie A et 5 parts sociales privilégiées de catégorie B, parts sociales d'une valeur nominale de USD 10.000,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARATHON LUXEMBOURG FINANCING, S.à r.l.

F. Welman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01639. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085328.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

HERACLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 81.945.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 11 juillet 2006

Les mandats de Alain Frechard, administrateur-délégué, Philippe Schneider et Christophe Brayer, administrateurs, et le mandat de Michel Vacelet, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 se compose comme suit:

- Alain Frechard, informaticien, demeurant 8, rue de la Forêt, F-57140 Woippy, administrateur-délégué;
- Philippe Schneider, informaticien, demeurant 2, impasse Hercule, F-57330 Hettange Grande;
- Christophe Brayer, informaticien, demeurant 12, rue Aubertin, F-57000 Metz.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 est:

- Michel Vacelet, informaticien, demeurant 13, rue du Petit Arbois, F-54520 Laxou.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

HERACLES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085595.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 93.081.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 21 juillet 2006 de la société TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Démission du Commissaire aux Comptes suivant:

KPMG AUDIT, ayant son siège au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

2. Election du nouveau Réviseur d'entreprise pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

DELOITTE S.A., Luxembourg, ayant son siège au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A.

P. van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085313.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 93.081.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 21 juillet 2006 de la société TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouvel Administrateur pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

Patrick van Denzen, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAMWEEVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A.

P. van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00246. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085341.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

FIDUCIAL FINANCIERE DE LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 28.505.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 26 juin 2006

Les mandats de Elisabeth Latouche, Marie-Josèphe Latouche et Christian Latouche, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007 se compose comme suit:

- Elisabeth Latouche, demeurant à Saint Didier au Mont d'Or, Trance;
- Marie-Josèphe Latouche, demeurant à Saint Didier au Mont d'Or, France;
- Christian Latouche, demeurant au 3, Chemin de Braizieux, F-69450 Saint Cyr au Mont d'Or.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007 est:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAL FINANCIERE DE LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085602.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

WORLD THEME PARK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 300.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 107.094.

Il résulte du Conseil de Gérance tenue au siège social de la société WORLD THEME PARK HOLDINGS, S.à r.l., en date du 24 juillet 2006 que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter du 24 juillet 2006:

- Véronique d'Heur, en tant que Gérant B, avec adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Emmanuel Famerie, en tant que Gérant B, avec adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

2. Démission des Gérants suivants en date du 24 juillet 2006:

- Lutgarde Denys, en tant que Gérant B, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Marco Dijkerman, en tant que Gérant B, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Patrick van Denzen, en tant que Gérant B, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Le siège de la société est transféré du 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORLD THEME PARK HOLDINGS, S.à r.l.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085326.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

**SEG, SERVICE ELEVAGE ET GENETIQUE DE LA CENTRALE PAYSANNE LUXEMBOURGEOISE,
Société Coopérative.**

Siège social: Mersch, 44, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.723.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005

Le 27 juillet 2006 à 20.15 heures, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire de la société coopérative SEG (SERVICE ELEVAGE ET GENETIQUE DE LA CENTRALE PAYSANNE LUXEMBOURGEOISE) avec siège à Mersch, 44, rue de la Gare, assemblée tenue à Mersch/Agrocenter.

L'assemblée générale est présidée par M. Marc Fisch, président, demeurant à Calmus. L'assemblée nomme scrutateurs M.M. Marco Gaasch et Lucien Haller. Le président désigne Mme Andrée Maquil comme secrétaire. Le bureau dresse et clôture la liste des sociétaires présents.

Ensuite le président expose:

1) qu'il résulte de la liste de présence certifiée exacte par les membres du bureau que 6 sur 7 sociétaires, détenteurs de 169 sur 170 parts sociales, sont présents;

2) que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. présentation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2005;

2. présentation du rapport de gestion;

3. présentation du rapport des commissaires aux comptes et du réviseur d'entreprise;

4. approbation du bilan et du compte des profits et pertes au 31 décembre 2005;

5. décharge aux administrateurs et commissaires;

6. confirmation mandat de commissaire/réviseur d'entreprise;

7. divers.

Après cet exposé, le président donne la parole à M. Paul Huberty pour présenter à l'assemblée le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005. Dans la suite, il donne la parole à Mme Josiane Willems pour présenter le rapport du conseil d'administration; M. Eugène Wagner présente le rapport des commissaires de surveillance et M. Paul Huberty celui du réviseur d'entreprise MONTBRUN.

Suite à la présentation des exposés précités, l'assemblée les approuve et après délibération prend, séparément et chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'elle a pris connaissance du rapport du conseil d'administration, de celui des commissaires de surveillance et de celui de l'organisme de révision concernant l'exercice clôturé le 31 décembre 2005. Les trois rapports contresignés ne varientur par les membres du bureau resteront annexés au présent procès-verbal.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes, tels qu'ils ont été élaborés par le conseil d'administration et soumis à l'assemblée.

L'assemblée constate que le compte des profits et pertes du 31 décembre 2005 renseigne un bénéfice de 139.566,65 EUR. Il est décidé d'affecter ce bénéfice en report à nouveau.

Un exemplaire du bilan et du compte de profits et pertes concernant l'exercice clôturé le 31 décembre 2005 après avoir été contresigné ne varietur par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et aux commissaires pour l'exécution de leurs mandats respectifs pendant l'exercice social écoulé et décide, compte tenu des mesures de restructuration en cours au niveau du groupe CEPAL, de continuer les affaires restantes, tout en chargeant le conseil d'administration d'étudier la possibilité d'une liquidation de la société au courant de l'exercice 2006.

Quatrième résolution

Le mandat de M. Eugène Wagner comme commissaire aux comptes est renouvelé pour une durée de 5 ans.

Cinquième résolution

L'assemblée fixe la valeur de la part sociale à 2.500 EUR (deux mille cinq cents euros).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le président clôture l'assemblée.

Dressé à Mersch, le 27 juillet 2006 par le secrétaire du bureau et signé par les membres du bureau et par les sociétaires présents.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04419. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(085461.3//57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

**SEG, SERVICE ELEVAGE ET GENETIQUE DE LA CENTRALE PAYSANNE LUXEMBOURGEOISE,
Société Coopérative.**

Siège social: Mersch, 44, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01878, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2006.

Pour la société

Signature

(085391.6//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

FIDUCIAL FINANCIERE DE LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 28.505.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 21 juin 2006

Les mandats de Elisabeth Latouche, Marie-Joseph Latouche et Christian Latouche, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006 se compose comme suit:

- Elisabeth Latouche, demeurant à Saint Didier au Mont d'Or, France;
- Marie-Josèphe Latouche, demeurant à Saint Didier au Mont d'Or France;
- Christian Latouche, demeurant au 3, Chemin de Braizieux, F-69450 Saint Cyr au Mont d'Or.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006 est:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAL FINANCIERE DE LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signatures

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085611.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

90395

LUXBUY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 171, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 108.322.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le douze juillet.

Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1) Monsieur Patrick Peters, employé privé, né à Ettelbruck le 22 mai 1967 (matr. 1967 05 22 159), demeurant à B-3600 Genk, 39, Steeneikstraat;

2) Monsieur Pascal Vilvens, employé privé, né à Differdange le 18 août 1962 (matr. 1962 08 18 219), demeurant à L-4678 Nieder Korn, 6, rue Titelberg;

les prénommés associés de la société anonyme LUXBUY S.A., avec siège social à L-4940 Bascharage, 171, avenue de Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, le 12 octobre 2005, Numéro 1022 à la page 49047,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.322;

lesquels comparants, représentant 76% du capital social de la susdite société, ont requis le notaire d'acter:

- que les associés ont été valablement convoqués par lettre recommandée à la poste en date du 12 juin 2006 à la présente assemblée générale;

- que ladite société a cessé toute activité commerciale;

- que les comparants décident de la dissoudre avec effet au 1^{er} juillet 2006;

- que la société a été liquidée aux droits de parties préalablement à la signature des présentes;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq années au domicile de Monsieur Patrick Peters.

Frais

Les frais des présentes sont solidairement à charge des comparants.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Peters, P. Vilvens, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 27 juillet 2006, vol. 618, fol. 74, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 31 juillet 2006.

P. Probst.

(085795.3/4917/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

ROADE ONE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 108.627.

—
Extrait de l'assemblée générale tenue à Luxembourg le 27 juin 2006

1) L'assemblée nomme O.B.B. REALINVEST (EUROPE) S.A., avec adresse au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 106.911, en remplacement de M. Alain Garros, à la fonction d'administrateur, avec effet immédiat. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2012.

2) L'Assemblée décide de remplacer GRAHAM TURNER S.A. par la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, avec adresse au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux Comptes. Le mandat d'INTERCONSULT prendra effet ce jour et finira à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

3) L'Assemblée accepte que les mandats des administrateurs Howard Lamplough et Andrew Parker, tous deux ayant pour adresse Neptune House à Gibraltar, soient prolongés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

4) L'Assemblée accepte la démission de Howard Lamplough de sa fonction d'Administrateur-Délégué.

5) L'assemblée décide de transférer le siège social du 4-6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085701.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

90396

KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 40.357.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 16 juin 2006 de la société KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouvel Administrateur pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

M. Yat Hung David Fu avec adresse 8, a1, Floor 4, Elm Tree Towers, Chun Fai Road, Tai hang, Hong Kong, Chine.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00238. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085334.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

ENTREPRISE DEL COL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 33, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 43.389.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 12 juillet 2006 à Luxembourg de la société que:

Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes ont été reconduits jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de 2010.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085407.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MAHALO MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.304.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège social de la société en date du 28 juillet 2006 que:

- Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'au jour de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085412.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

COLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 16.607.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(085616.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

90397

PAM (L), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.128.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 15 juin 2006

Le Conseil d'Administration a nommé les personnes suivantes, Dirigeant délégué à la gestion journalière, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire appelée à délibérer sur les comptes au 31 décembre 2006:

- Christian Bertrand (résidant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt);
- Philippe Cuelenaere (résidant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt);
- Michel Pinte (résidant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085418.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

PIED-PLUME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 11, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 98.779.

EXTRAIT

Il découle d'un acte de cession de parts du 7 juillet 2006 reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 11 juillet 2006, volume 918, fol 80, case 4, que:

Le capital de la société PIED-PLUME, S.à r.l., se trouve actuellement réparti comme suit:

- Mademoiselle Nathalie Picchiarelli, commerçante, demeurant à L-4845 Rodange, 13, rue Jos Philippart	100 parts sociales
<hr style="border: 0; border-top: 1px solid black;"/>	
Total: cent parts sociales	100 parts sociales

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé:

- d'accepter à compter du 7 juillet 2006 la démission:
- de Madame Marie-Thérèse Maruzzo, commerçante, demeurant à L-4845 Rodange, 11, rue Jos Philippart, de sa fonction de gérante administrative de la prédite société;
- de Mademoiselle Nathalie Picchiarelli, prédite, de sa fonction de gérante technique de la prédite société;
- de nommer à compter du 7 juillet 2006 pour une durée indéterminée:
- dans la fonction de gérant unique: Mademoiselle Nathalie Picchiarelli, prédite;
- de préciser que vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante unique.

Pour extrait conforme, délivré, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 juillet 2006.

A. Biel

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085441.3/203/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A., LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 29.597.

Suite à la démission de Monsieur Christoph Kossmann avec effet au 30 juin 2006, le comité de direction, qui gère les affaires courantes de la société, est composé de Monsieur Jean Bodoni, président et administrateur-délégué, et de Monsieur Pierre Munch.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085466.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

ASIA EATERIES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 116.824.

RECTIFICATIF

L'an deux mill six, le douze juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE48PX, Channel Islands, enregistrée auprès de la JERSEY FINANCIAL SERVICES COMMISSION sous le numéro 87.453,

ici représentée par Mme Emanuela Brero, employée privée, Luxembourg, 5, place du Théâtre, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 9 mai 2006, laquelle procuration est restée annexée à l'acte de constitution de la société ASIA EATERIES HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, place du Théâtre, reçu par le notaire soussigné en date du 10 mai 2006, enregistré à Luxembourg A.C., 12 mai 2006, volume 153S, folio 54, case 1.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, agissant en sa qualité d'associée unique de la prédite société ASIA EATERIES HOLDINGS, S.à r.l.,

déclare, que dans le susdit acte de constitution du 10 mai 2006, le nom d'un souscripteur a été éronément indiqué comme CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC II LP dans le tableau de la souscription, page 8 version anglaise et page 16 version française,

alors qu'il aurait fallu indiquer

CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED

à la page 8 (rubrique relative à la souscription dans le tableau de souscription), de la version anglaise, ainsi que,

à la page 16 (rubrique relative à la souscription dans le tableau de la souscription) de la traduction française,

de sorte que ces rubriques relatives à «la souscription» version anglaise et française se lisent dorénavant comme suit:

Subscription

The articles of association having thus been established, the party appearing declare to subscribe the entire share capital as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount	% of share capital
CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED	501	EUR 12,525	100%
Total	501	EUR 12,525	100%

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred and twenty-five Euro (EUR 12,525) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Traduction française:*Souscription*

Les statuts ainsi établis, la partie qui a comparu déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Montant souscrit	% de capital social
CVC CAPITAL PARTNERS ASIA II LIMITED	501	EUR 12.525	100%
Total	501	EUR 12.525	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 12.525) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

La comparante déclare que tous les autres articles et rubriques dudit acte de constitution restent inchangés et elle prie le notaire de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue française donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Brero, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, vol. 154S, fol. 73, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

J. Delvaux.

(086588.3/208/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LONDON HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 54.289.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2006, les mandats des Administrateurs Mme Romaine Lazarin-Fautsch, MM. Guy Baumann et Guy Kettmann ont été renouvelés pour une durée de six ans. Mme Myriam Spiroux-Jacoby a été nommée Administrateur en remplacement de M. Christoph Kossmann. Le mandat du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. a également été renouvelé pour une durée de six ans.

Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012. L'adresse de Mme Myriam Spiroux-Jacoby est: 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour LONDON HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085454.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

AERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 72.542.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juillet 2006, VALON S.A., R.C.S. Luxembourg B 63.143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., R.C.S. Luxembourg B 86.086, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommés au Conseil d'Administration en remplacement de Messieurs Salvatore Capodiferro, Jean Bodoni et Antonio Seccomandi, démissionnaires. Les mandats des nouveaux Administrateurs expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour AERIE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085469.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

OPUS ONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.322.

Les mandats des anciens administrateurs, à savoir Monsieur Yves Marguerat, demeurant à CH-Lausanne, Monsieur Benoît Rol, demeurant à CH-Pully et Monsieur Jean-Pierre Monnerat, demeurant à CH-Lausanne sont échus depuis le 20 mai 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2006 a décidé à l'unanimité de nommer trois nouveaux administrateurs, à savoir:

- Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement 15, boulevard Roosevelt à L-2450 Luxembourg;

- Monsieur Faride Bentebbal, employé privé, demeurant professionnellement 15, boulevard Roosevelt à L-2450 Luxembourg;

- Madame Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement 15, boulevard Roosevelt à L-2450 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, à savoir Madame Elisabeth Antona, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt à L-2450 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085671.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

90400

AMEX FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.364.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, tenue le 22 décembre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2006, volume 27CS, folio 8, case 12, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi:

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour la société

J. Elvinger

Notaire

(085480.3/21/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

B.I.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 56.310.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 17 juillet 2006 que:

1. L'assemblée a décidé de révoquer la société LAFILUX S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.
2. L'assemblée a décidé de nommer en son remplacement la société suivante:
A été élue la société CODELUX S.A., établie et ayant son siège social 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2011.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085486.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

SYSTEM EUROPE SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.373.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 20 juillet 2006

Monsieur Diederich Georges, Monsieur Heitz Jean-Marc et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

SYSTEM EUROPE SOPARFI S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085511.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

AVAGO TECHNOLOGIES FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 112.443.

Extrait des résolutions prises par écrit par l'associé unique le 23 juin 2006

L'associé unique de la Société a constaté et accepté les démissions de Monsieur Jean-Marc Pesnel et de Monsieur Jeff Henderson de leur fonction de gérant de la Société avec effet au 23 juin 2006.

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant des personnes suivantes:

- Madame Mercedes Johnson,
- Monsieur Rex Jackson.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AVAGO TECHNOLOGIES FINANCE

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(085490.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

**MISTRA FINANCIERE S.A., Société Anonyme,
(anc. CANTEMERLE HOLDING S.A.)**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.348.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 30 juin 2006

Monsieur Jean-Marc Heitz et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Angelo De Bernardi est remplacé par Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, pour une période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

MISTRA FINANCIERE S.A. (anc. CANTEMERLE HOLDING S.A.)

A. De Bernardi / Jean-Marc Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085508.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MPK SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.000.000.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 54.532.

MESSAGERIES PAUL KRAUS, S.à r.l., porteur des parts à 100% de la S.à r.l. MPK SHOP, représentée par Monsieur Christian Schock, a pris la décision suivante lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2006:

1. Madame Ida Maria Hardegger ne fait plus partie du conseil de gérance avec effet au 24 janvier 2006.
2. Monsieur Christian Schock est nommé nouveau membre du conseil de gérance avec effet au 11 juillet 2006.
3. Le nouveau conseil de gérance se compose des personnes suivantes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Jacques Funck, président;

Monsieur Peter Wüst;

Monsieur Markus Voegeli;

Monsieur Christian Schock, 5, rue A. Calmes, L-1310 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Ch. Schock / J. Trigano

Directeur général / Directeur général adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085554.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

90402

INTERNATIONAL LICENSING CORPORATION S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 50.381.

DISSOLUTION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 juin 2006 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour *INTERNATIONAL LICENSING CORPORATION S.A. (en liquidation)*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085532.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

SPACE LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 61.933.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 mai 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour *SPACE LUX*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06602. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085534.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

FLYDUTCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 89.077.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 juillet 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour avis sincère et conforme

FLYDUTCH S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085549.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

EGS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 89.214.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085829.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

CHARTERHOUSE DRAGON II, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 117.701.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth day of July, at 12.30 a.m.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CHARTERHOUSE DRAGON I, a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register, under number B 117.540,

duly represented by its two directors Mr Marc Elvinger and by CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED, itself duly represented by Mr William Bruce Denne Dockeray.

The appearing party is the sole shareholder of CHARTERHOUSE DRAGON II (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register, under number B 117.701, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 22 June 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have not yet been modified.

The appearing party representing the entire share capital of the Company took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three hundred and one thousand two hundred Euro (EUR 301,200) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) up to three hundred thirteen thousand seven hundred Euro (EUR 313,700) through the issue of twelve thousand forty-eight (12,048) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

All the twelve thousand forty-eight (12,048) new shares have been subscribed by CHARTERHOUSE DRAGON I, prenamed, and paid up by a contribution in cash of an amount of three hundred and thirteen thousand seven hundred Euro (EUR 313,700), entirely allocated to the share capital, so that this sum is at the disposal of the Company, as it has been proven to the undersigned notary.

Second resolution

Further to the increase of the share capital, the sole shareholder resolves to amend Article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at three hundred thirteen thousand seven hundred Euro (EUR 313,700), represented by twelve thousand five hundred forty-eight (12,548) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and, in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing person, who is known to the notary by his first and surnames, civil status and residences, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-six juillet, à 12.30 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg.

A comparu:

CHARTERHOUSE DRAGON I, une société anonyme, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 117.540,

dûment représentée par ses deux administrateurs M. Marc Elvinger et CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED, elle-même représentée par M. William Bruce Denne Dockeray.

La comparante est l'associé unique de la société CHARTERHOUSE DRAGON II (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 117.701, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 22 juin 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

La comparante, détenant l'intégralité du capital social de la Société, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois cent un mille deux cents euros (EUR 301.200) afin de le porter de sa valeur actuelle de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à celle de trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700) par l'émission de douze mille quarante-huit (12.048) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les douze mille quarante-huit (12.048) nouvelles parts sociales ont été intégralement souscrites par CHARTERHOUSE DRAGON I, prénommée, et libérées par un apport en numéraire d'un montant de trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700), entièrement allouée au capital social, de sorte que cette somme se trouve désormais à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Seconde résolution

Suite à l'augmentation du capital social, l'associé unique décide de modifier l'Article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700), représenté par douze mille cinq cent quarante-huit (12.548) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuels, état civil et demeure, ils ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Elvinger, W.B.D. Dockeray, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, vol. 154S, fol. 85, case 1. – Reçu 3.012 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2006.

J. Elvinger.

(087015.3/211/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

CHARTERHOUSE DRAGON II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 117.701.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43560 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

J. Elvinger.

(087016.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

WILLOWBROOK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 79.917.

Constituée suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 13 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 615 du 9 août 2001.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2006 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés comme suit:

aux postes d'administrateurs pour une période de six ans:

- Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg. Monsieur Jean Faber, occupera également la fonction de président du conseil d'administration.

- Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg;

- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

au poste de commissaire aux comptes pour une période de six ans:

- REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour la société WILLOWBROOK S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085673.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

INCOTERM HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 81.477.

Extrait de la décision de l'associé unique datée du 25 juillet 2006

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour avis sincère et conforme

INCOTERM HOLDING, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085551.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

UBS THIRD PARTY MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.991.

L'an deux mille six, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée UBS THIRD PARTY MANAGEMENT COMPANY S.A., avec siège social à Luxembourg, 291, route d'Arlon, constituée sous la dénomination de SCHROEDER MUENCHMEYER HENGST INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. par acte du notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, le 23 décembre 1993, publié au Mémorial C de 1994, page 11.658, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu par le notaire soussigné en date du 27 janvier 2006, publiés au Mémorial C de 2006, page 45.297.

L'Assemblée est présidée par Mme Norma Christmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

L'Assemblée désigne comme scrutateur M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées des procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre de jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- Änderung des Artikels 20 der Satzung:

«Das Geschäftsjahr der Verwaltungsgesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember des gleichen Jahres.»

II. Que les 7.000 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé aux lieu et date qu'en tête des présents.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: N. Christman, A. Trappendreher, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 1, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

J. Delvaux.

(086181.3/208/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

INDOWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.886.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour INDOWOOD S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085555.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

UBS EMERGING ECONOMIES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.090.

L'an deux mille six, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée UBS EMERGING ECONOMIES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., avec siège social à Luxembourg, 291, route d'Arlon,

constituée par acte du notaire Delvaux, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, le 5 janvier 1995, publié au Mémorial C de 1995, page 4379, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu par le soussigné le 23 décembre 2005, publiés au Mémorial C de 2006, page 13.699.

L'Assemblée est présidée par Mme Norma Christmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

L'Assemblée désigne comme scrutateur M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées des procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre de jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- Änderung des Artikels 20 der Satzung:

«Das Geschäftsjahr der Verwaltungsgesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember des gleichen Jahres.»

II. Que les 5.000 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

90407

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé aux lieu et date qu'en tête des présents.

Et apres lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: N. Christman, A. Trappendreher, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, vol. 28CS, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

J. Delvaux.

(086183.3/208/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, rue F.G. Raiffeisen.

R. C. Luxembourg B 53.763.

MESSAGERIES PAUL KRAUS, S.à r.l., porteur des parts à 100% de la S.à r.l. MESSAGERIES DU LIVRE, représentée par Monsieur Christian Schock, a pris la décision suivante lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2006:

1. Madame Ida Maria Hardegger ne fait plus partie du conseil de gérance avec effet au 24 janvier 2006.

2. Monsieur Christian Schock est nommé nouveau membre du conseil de gérance avec effet au 11 juillet 2006.

3. Le nouveau conseil de gérance se compose des personnes suivantes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Jacques Funck, président;

Monsieur Peter Wüst;

Monsieur Markus Voegeli;

Monsieur Christian Schock, 5, rue A. Calmes, L-1310 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Ch. Schock / J. Trigano

Directeur général / Directeur général adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085561.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MENDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 75.272.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 mars 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Maurizio Terenzi, employé privé, demeurant à Rome (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085871.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.702.

In the year two thousand and six, on the thirtieth of June.
Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ING PFCE MIDDLE HOLDCO, S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under the number B 96.469, hereby duly represented by its manager Mr Steve Van den Broek, employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

The appearing party, acting in his capacity as the sole partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party ING PFCE MIDDLE HOLDCO, S.à r.l. is the sole partner of ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., an unipersonal limited liability corporation with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of the notary Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem, on September 12th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1061 of October 13th, 2003, and modified last time by deed of the undersigned notary, on December 30th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 643 of March 29th, 2006.

The capital of the company is fixed at three hundred twenty-three thousand Euro (323,000.- EUR), represented by three hundred twenty-three (323) parts, with a nominal value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves to increase the corporate capital by an amount of one hundred forty-four thousand Euro (144,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of three hundred twenty-three thousand Euro (323,000.- EUR) to four hundred sixty-seven thousand Euro (467,000.- EUR), by issuing one hundred forty-four (144) new parts with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and liberation

The appearing sole partner declares to subscribe the one hundred forty-four (144) new parts and to pay them up, fully in cash, at their par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, together with a total issue premium of two thousand six hundred ninety-one Euro (2,691.- EUR) so that the amount of one hundred forty-six thousand six hundred ninety-one Euro (146,691.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing sole partner resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The capital is set at four hundred sixty-seven thousand Euro (467,000.- EUR), represented by four hundred sixty-seven (467) parts of a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing person, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ING PFCE MIDDLE HOLDCO, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.469, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Steve Van den Broek, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante ING PFCE MIDDLE HOLDCO, S.à r.l. est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1061 du 13 octobre 2003 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 643 du 29 mars 2006.

Le capital social de la société est fixé à trois cent vingt-trois mille euros (323.000.- EUR), représenté par trois cent vingt-trois (323) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent quarante-quatre mille euros (144.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de trois cent vingt-trois mille euros (323.000,- EUR) à quatre cent soixante-sept mille euros (467.000,- EUR), par l'émission de cent quarante-quatre (144) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

Et, à l'instant, les cent quarante-quatre (144) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérées en espèces, ensemble avec une prime d'émission totale de deux mille six cent quatre-vingt-onze euros (2.691,- EUR), de sorte que le montant de cent quarante-six mille six cent quatre-vingt-onze euros (146.691,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-sept mille euros (467.000,- EUR), représenté par quatre cent soixante-sept (467) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Van Den Broek, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 5 juillet 2006, vol. 470, fol. 63, case 7. – Reçu 1.440 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088039.3/5770/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.702.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088040.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

BELMONT (LUX) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 106.446.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de BELMONT (LUX) SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Administratif

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085573.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MESSAGERIES PAUL KRAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 73.774.

VALORA FINANZ AG, porteur des parts à 100% de la S.à r.l. MESSAGERIES PAUL KRAUS, représentée par Monsieur Markus Voegeli, a pris la décision suivante lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2006:

1. Madame Ida Maria Hardegger ne fait plus partie du conseil de gérance avec effet au 24 janvier 2006.
2. Monsieur Christian Schock est nommé nouveau membre du conseil de gérance avec effet au 11 juillet 2006.
3. Le nouveau conseil de gérance se compose des personnes suivantes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Jacques Funck, président;
Monsieur Peter Wüst;
Monsieur Markus Voegeli;
Monsieur Christian Schock, 5, rue A. Calmes, L-1310 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Ch. Schock / J. Trigano

Directeur général / Directeur général adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085565.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

TINVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 118.441.

STATUTS

L'an deux mille six, le sept août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) DALECREST LIMITED, société privée de droit anglais, avec siège social au 5, Athol Street, Douglas, Isle of Man, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Isle of Man, sous le numéro 112593C, représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 31 juillet 2006.

2) Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme et ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de TINVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres Sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 4. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le premier vendredi du mois de juin à 10:30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

DALECREST LIMITED, prénommée	309
Madame Romaine Scheifer-Gillen, prénommée	1
Total	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de sept cents euros (700,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et, à l'instant, les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 et celui des commissaires à 1.

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

b) Monsieur Georges Diederich, retraité, né à Esch-sur-Alzette, le 19 mars 1936, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

c) Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, né à San Dona Di Piave (Italie), le 20 avril 1972, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Patrick Harion, sous-directeur de banque, né à Bouzonville (France), le 9 août 1951, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

4. Le siège social est fixé au 51, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, connues du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdites comparantes ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Scheifer-Gillen, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 8 août 2006, vol. 470, fol. 79, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(087941.3/5770/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 15.484.

MESSAGERIES PAUL KRAUS, S.à r.l., porteur des parts à 100% de la S.à r.l. TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, représentée par Monsieur Christian Schock, a pris la décision suivante lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2006:

1. Madame Ida Maria Hardegger ne fait plus partie du conseil de gérance avec effet au 24 janvier 2006.

2. Monsieur Christian Schock est nommé nouveau membre du conseil de gérance avec effet au 11 juillet 2005.

3. Le nouveau conseil de gérance se compose des personnes suivantes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Jacques Funck, président;

Monsieur Peter Wüst;

Monsieur Markus Voegeli;

Monsieur Christian Schock, 5, rue A. Calmes, L-1310 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Ch. Schock / J. Trigano

Directeur général / Directeur général adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085569.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

NEX-FOTO CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 52.196.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(085620.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

ING PFCE CZECH I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.697.

In the year two thousand and six, on the thirtieth of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under the number B 95.702, hereby duly represented by its manager Mr Steve Van den Broek, employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

The appearing party, acting in his capacity as the sole partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party ING PFCE HOLDCO, S.à r.l. is the sole partner of ING PFCE CZECH I, S.à r.l., an unipersonal limited liability corporation with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of the notary Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem, on September 12th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1065 of October 14th, 2003 and modified last time by a deed of the undersigned notary on December 30th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 646 of March 29th, 2006.

The capital of the company is fixed at forty-one thousand Euro (41,000.- EUR), represented by forty-one (41) parts, with a nominal value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The only partner resolves to increase the corporate capital by an amount of thirty thousand Euro (30,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of forty-one thousand Euro (41,000.- EUR) to seventy-one thousand Euro (71,000.- EUR), by issuing thirty (30) new parts with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and liberation

The appearing sole partner declares to subscribe thirty (30) new parts and to pay them up, fully in cash, at their par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, together with a total issue premium of one thousand and forty Euro (1,040.- EUR) so that the amount of thirty-one thousand forty Euro (31,040.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing sole partner resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The capital is set at seventy-one thousand Euro (71,000.- EUR), represented by seventy-one (71) parts of a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 95.702, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Steve Van den Broek, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante ING PFCE HOLDCO, S.à r.l. est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ING PFCE CZECH I, S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1065 du 14 octobre 2003, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 646 du 29 mars 2006.

Le capital social de la société est fixé à quarante et un mille euros (41.000,- EUR), représenté par quarante et une (41) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trente mille euros (30.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de quarante et un mille euros (41.000,- EUR) à soixante et onze mille euros (71.000,- EUR), par l'émission de trente (30) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

Et, à l'instant, trente (30) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérées en espèces, ensemble avec une prime d'émission totale de mille quarante euros (1.040,- EUR), de sorte que le montant de trente et un mille quarante euros (31.040,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante et onze mille euros (71.000,- EUR), représenté par soixante et onze (71) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Van Den Broek, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 5 juillet 2006, vol. 470, fol. 63, case 12. – Reçu 300 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088028.3/5770/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

ING PFCE CZECH I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.697.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088031.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

MARCSAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 29.606.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085698.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MARCSAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 29.606.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085700.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

CAPIGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9170 Mertzig, 14, rue Zechel.

R. C. Luxembourg B 118.160.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt juillet.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Madame Mia Van De Berg, employée privée, épouse de Monsieur Charles Schaack, demeurant à L-9170 Mertzig, 14, rue Zechel.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de CAPIGEST, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Mertzig.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la localité. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'associé ou des associés réunis en assemblée générale.

Art. 3. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant les compléter, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle pourra emprunter et accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-quatre (124,-) euros, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont toutes été souscrites par l'associée unique, Madame Mia Van De Berg, préqualifiée.

Art. 6. Tant que la société ne comprend qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

Lorsque la société comprend plusieurs associés les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que de l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ou des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers de l'associé ou des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé ou par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille six.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaire à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Les pertes, s'il en existent seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'associé ou par l'un des associés désigné d'un commun accord.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts l'associé ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à mille cent (1.100,-) EUR.

Résolutions

Et à l'instant, l'associée unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale:

1) se désigne comme gérante unique de la société pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en toutes circonstances;

2) déclare que l'adresse de la société est fixée à L-9170 Mertzig, 14, rue Zechel.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Van De Berg, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 25 juillet 2006, vol. 437, fol. 76, case 10. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 août 2006.

U. Tholl.

(981385.3/232/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG) SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 89.427.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG) SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Administratif

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085576.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

L'ARMATHAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 81.950.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(085624.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.699.

In the year two thousand and six, on the thirtieth of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under the number B 95.702, hereby duly represented by its manager Mr Steve Van den Broek, employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

The appearing party, acting in his capacity as the sole partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party ING PFCE HOLDCO, S.à r.l. is the sole partner of ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., an unipersonal limited liability corporation with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of the notary Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem, on September 12th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1059 of October 11th, 2003, modified last time by a deed of the undersigned notary on December 30th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 645 of March 29th, 2006.

The capital of the company is fixed at one hundred and twenty-one thousand Euro (121,000.- EUR), represented by one hundred twenty-one (121) parts, with a nominal value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The only partner resolves to increase the corporate capital by an amount of three thousand Euro (3,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of one hundred and twenty-one thousand Euro (121,000.- EUR) to one hundred and twenty-four thousand Euro (124,000.- EUR), by issuing three (3) new parts with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR), having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and liberation

The appearing sole partner declares to subscribe the three (3) new parts and to pay them up, fully in cash, at their par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, together with a total issue premium of nine hundred eighty-five Euro (985.- EUR), so that the amount of three thousand nine hundred eighty-five Euro (3,985.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing sole partner resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The capital is set at one hundred and twenty-four thousand Euro (124,000.- EUR), represented by one hundred and twenty-four (124) parts of a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing person, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.702, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Steve Van den Broek, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante ING PFCE HOLDCO, S.à r.l. est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1059 du 11 octobre 2003, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 645 du 29 mars 2006.

Le capital social de la société est fixé à cent vingt et un mille euros (121.000.- EUR), représenté par cent vingt et une (121) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trois mille euros (3.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cent vingt et un mille euros (121.000,- EUR) à cent vingt-quatre mille euros (124.000,- EUR), par l'émission de trois (3) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

Et, à l'instant, trois (3) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérées en espèces, ensemble avec une prime d'émission totale de neuf cent quatre-vingt-cinq euros (985,- EUR), de sorte que le montant de trois mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros (3.985,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent vingt-quatre mille euros (124.000,- EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Van den Broek, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 5 juillet 2006, vol. 470, fol. 63, case 9. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088033.3/5770/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.699.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088034.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

MOVENTUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.930.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085817.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MOVENTUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.930.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085816.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

LIVINGSTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 118.425.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

A comparu:

1.- La société à responsabilité limitée CARLO FISCHBACH, S.à r.l. avec siège social à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls - Matricule numéro 19942401186,

représentée par son gérant Monsieur Carlo Fischbach, commerçant, demeurant à Strassen.

2.- La société anonyme ACTA PRIV S.A., avec siège social à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare - Matricule numéro 19972211993,

représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant Luxembourg.

3.- La société à responsabilité limitée IMMOBILIERE DANIEL BECK, S.à r.l. avec siège social à L-5772 Weiler-la-Tour, 10, op de Maessen - Matricule numéro 19942410894,

représentée par son gérant Monsieur Daniel Beck, agent immobilier, demeurant à Weiler-la-Tour.

4.- La société à responsabilité limitée CALTEUX, S.à r.l. avec siège social à L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange - Matricule numéro 20052404704,

représentée par ses deux gérants Monsieur Serge Calteux, ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg et Madame Patricia Kips, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le prénommé Carlo Fischbach est représenté par Monsieur Nico Arend, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 22 juin 2006 et les prénommés Daniel Beck, Serge Calteux et Patricia Kips sont représentés par Monsieur Marc Winandy, employé privé, demeurant à Eschweiler en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, le 22 juin 2006; ces trois procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte.

Lesquels comparants ont par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de LIVINGSTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Art. 2.** Le siège social est fixé dans la Commune de Mersch.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'étude et la promotion de toutes réalisations immobilières, plus spécialement d'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis et non bâtis, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, tant pour son compte que pour le compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles, ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à cinquante mille (50.000,- EUR) euros, divisé en cent (100) parts sociales de cinq cents (500,-) euros chacune.**Art. 6. Cession - transmission.** Si un associé a l'intention de transférer tout ou partie de la propriété des droits attachés à ses parts sociales par quelque mode juridique que ce soit, tel que, notamment, vente, apport, donation, échange, liquidation, constitution d'un droit réel, à titre universel ou particulier, ou en cas de liquidation judiciaire ou de liquidation amiable, il devra préalablement proposer ces parts sociales en bloc, par lettre recommandée, aux autres associés pour acquisition. Cette notification sera adressée au siège de la société, laquelle fera transmettre l'offre aux associés concernés sans retard.

Le prix de cession des parts sociales sera déterminé conformément aux principes de révision appliqués par les réviseurs d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg pour l'évaluation des entreprises, en tenant plus particulièrement compte de l'actif net de la société, y compris le savoir-faire apporté respectivement par les associés.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.**Art. 9.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.**Art. 10.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.*Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

90420

Souscription

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés comme suit:

1.- La société CARLO FISCHBACH, S.à r.l., vingt-cinq parts sociales	25
2.- La société ACTA PRIV S.A., vingt-cinq parts sociales	25
3.- La société IMMOBILIERE DANIEL BECK, S.à r.l., vingt-cinq parts sociales	25
4.- La société CALTEUX, S.à r.l., vingt-cinq parts sociales	25
Total: cent parts sociales	100

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que la somme de cinquante mille (50.000,- EUR) euros se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à mille sept cents (1.700,- EUR) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les quatre associés ont pris les résolutions suivantes:

I.- Le nombre des gérants est fixé à quatre.

II.- Sont nommés gérants de la société:

A) Groupe I:

- la société CARLO FISCHBACH, S.à r.l.;

- la société ACTA PRIV S.A.,

désignées ci-avant.

B) Groupe II:

- la société IMMOBILIERE DANIEL BECK, S.à r.l.;

- la société CALTEUX, S.à r.l.,

désignées ci-avant.

La société est valablement engagée par les signatures conjointes d'un gérant du groupe I et d'un gérant du groupe II.

III.- L'adresse du siège de la société est fixée à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Arend, M. Winandy, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 5 juillet 2006, vol. 408, fol. 34, case 1. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 16 août 2006.

L. Grethen.

(087560.4/240/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

**LIVINGSTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LIVINGSTONE, S.à r.l.).**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 118.425.

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

A comparu:

1.- La société à responsabilité limitée CARLO FISCHBACH, S.à r.l. avec siège social à L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls - Matricule numéro 19942401186,

représentée par son gérant Monsieur Carlo Fischbach, commerçant, demeurant à Strassen.

2.- La société anonyme ACTA PRIV S.A. avec siège social à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare - Matricule numéro 19972211993,

représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant Luxembourg.

3.- La société à responsabilité limitée IMMOBILIERE DANIEL BECK, S.à r.l. avec siège social à L-5772 Weiler-la-Tour, 10, op de Maessen - Matricule numéro 19942410894,

représentée par son gérant Monsieur Daniel Beck, agent immobilier, demeurant à Weiler-la-Tour.

4.- La société à responsabilité limitée CALTEUX, S.à r.l. avec siège social à L-1321 Luxembourg, 170, rue de Cessange - Matricule numéro 20052404704,

représentée par ses deux gérants Monsieur Serge Calteux, ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg et Madame Patricia Kips, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les prénommés Carlo Fischbach, Nico Arend, Daniel Beck, Serge Calteux et Patricia Kips sont représentés par Monsieur Marc Winandy, employé privé, demeurant à Eschweiler en vertu de quatre procurations sous seing privé, données

à Luxembourg et à Mersch, le 20 juillet 2006; ces quatre procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte.

Lesquels comparants ont par les présentes requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Suivant acte de constitution de société reçu par le notaire soussigné en date du 28 juin 2006, non encore publié au Mémorial C, les prédits associés ont constitué une société à responsabilité limitée dénommée LIVINGSTONE, S.à r.l.

Par les présentes, les associés déclarent que la dénomination sociale est à lire comme LIVINGSTON, S.à r.l. et non comme LIVINGSTONE, S.à r.l.

L'article premier des statuts est par conséquent à lire comme suit:

«**Art. 1^{er}.** La société prend la dénomination de LIVINGSTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.»

Par conséquent, les prédits comparants, représentés par Monsieur Marc Winandy, déclarent par les présentes ratifier le présent acte rectificatif dans toute sa forme et teneur.

Monsieur le Receveur de l'Enregistrement, respectivement Monsieur le Préposé du Registre de Commerce et des sociétés, sont requis de faire mention des présentes dans leurs livres partout où besoin en sera.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, dont l'état civil est certifié sur base des extraits du registre de l'état civil afférent.

Signé: M. Winandy, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 9 août 2006, vol. 408, fol. 42, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 16 août 2006.

L. Grethen.

(087560.5/240/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

LIVINGSTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 118.425.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

L. Grethen.

(087561.3/240/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

FRI-EL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 113.985.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 21 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social

Le conseil d'administration décide de transférer, avec effet au 1^{er} août 2006, le siège social de la Société de son adresse actuelle 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRI-EL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085577.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

BAATZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 98, rue du Grünwald.

R. C. Luxembourg B 29.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00165, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 1^{er} août 2006.

Pour BAATZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(085688.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MOND'OR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 118.466.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1) Madame Magalie Ascoat, administrateur de société, demeurant à L-5520 Remich, 3, rue Dauvelt, ici représentée par Madame Cristina Floroiu, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date de ce jour.

2) La société anonyme VICTORIA-BRILL S.A., ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich,

ici représentée par Madame Cristina Floroiu, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date de ce jour.

Les deux procurations, après avoir été paraphées ne varietur par la mandataire des comparantes et le notaire sous-signé, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles constituent entre elles:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de MOND'OR S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet le commerce en gros et en détail, l'acquisition, la vente, l'import et l'export d'articles d'horlogerie et de bijouterie.

La société pourra prêter son assistance à la réalisation immobilière de surfaces de vente ainsi qu'aux activités de conseil en tous genres.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient lui paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-), divisé en sept cents (700) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions peuvent être créées, au choix du propriétaire, en certificats unitaires ou en certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Le capital social autorisé de la société est d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-), divisé en dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par action.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

- réaliser toute augmentation de capital social dans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission d'actions nouvelles, contre le paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances ou de toutes autres manières;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

- supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital social autorisé qui jusqu'à ce moment n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans la forme prévue par la loi, le second alinéa de cet article 5 sera modifié de façon à refléter l'augmentation; une telle modification sera constatée par acte notarié par le conseil d'administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée par celui-ci à cette fin.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'émettre des obligations. En respectant les dispositions légales, des acomptes sur dividendes peuvent être payés par le conseil d'administration.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de la société à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges, où la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le troisième mardi du mois de juillet, à 14:30 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve se trouve entamée.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

1) Exceptionnellement, la première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale se tiendra en l'an 2007.

3) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparantes déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1) Madame Magalie Ascoat, préqualifiée, une action	1
2) La société anonyme VICTORIA-BRILL S.A., préqualifiée, six cent quatre-vingt-dix-neuf actions	699
Total: sept cents actions	700

Toutes les actions ont été libérées à raison de cent pour cent (100%) par des versements en espèces, de sorte que la somme de soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparantes préqualifiées, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Magalie Ascoat, administrateur de sociétés, née à Chaumont en Vexin (France), le 14 septembre 1965, demeurant à L-5520 Remich, 3, rue Dauvelt;

b) Madame Marie-Thérèse Weber, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 23 novembre 1936, demeurant à L-5532 Remich, 8, rue Enz;

c) Monsieur Alfred Visilit, retraité, né à Les Etangs (France), le 19 juillet 1935, demeurant à L-5532 Remich, 8, rue Enz. Madame Magalie Ascoat, préqualifiée, a été nommée administrateur-délégué de la société.

3.- A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société IAS CONSULTING LIMITED, avec siège social à Lincoln LN1 1XG, 15, Newland, Royaume-Uni, inscrite au registre des sociétés pour l'Angleterre et le Pays de Galles sous le numéro 4261567.

4.- Leurs mandats expireront après l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2011.

5.- Le siège social de la société est fixé à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

Dont acte, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Floroiu, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 4 août 2006, vol. 435, fol. 77, case 12. – Reçu 700 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 16 août 2006.

A. Weber.

(088124.3/236/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

CURITIBA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 111.056.

Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société en date du 6 juillet 2006

1. La démission de SOLON DIRECTOR LIMITED, 15-17, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas, comme Gérant de la société est par la présente acceptée avec effet immédiat.

2. Monsieur Hermanus R. W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, est par la présente nommé Gérant de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085679.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

ARIEL TRADING, Société Anonyme.
Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 118.773.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le premier août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Dominique Carmine d'Alessandro, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

2. Mademoiselle Sibelle Sonia Bai De Souza, collaboratrice comptable, demeurant à L-1426 Beggen, 57, rue Henri Dunant.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de ARIEL TRADING.

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La Société a pour activité le commerce et l'import-export de tous produits de consommation courante.

En général la Société pourra faire toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 3. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à trois cent dix mille euros (310.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trois mille cent euros (3.100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts dans le Mémorial C, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites, du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier mercredi du mois de mai à 11.00 heures et pour la première fois en l'an 2007.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et peut également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

En cas de parité de voix, la voix du président sera prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Art. 10. La Société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 11. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Art. 12. L'exercice social commencera le 1er janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre de l'an 2006.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit tel que prévu à l'article 3 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les Sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Souscription et Libération

Les comparants ont souscrit les actions et les ont libéré intégralement de la manière suivante:

	Capital souscrit EUR	Capital libé- ré EUR	Nombre d'actions
Actionnaires			
1) Monsieur Dominique Carmine d'Alessandro, prénommé	27.900,-	6.975,-	90
2) Mademoiselle Sibelle Sonia Bai de Souza, prénommée	3.100,-	775,-	10
Total	31.000,-	7.750,-	100

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de vingt-cinq pour cent (25 %), de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

90427

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de mille euros (1.500,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les parties ci- avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Dominique Carmine d'Alessandro, administrateur de société, né à B-Vierset-Barse le 10 juillet 1958, avec adresse professionnelle à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
 - Mademoiselle Sibelle Sonia Baï De Souza, collaboratrice comptable, née à F-Paris le 9 juillet 1977, demeurant à L-1426 Beggen, 57, rue Henri Dunant.
 - Madame Pélagie Vanhems-Assoumou, collaboratrice comptable, née à CIV-M'Batto le 7 mai 1976, avec adresse professionnelle à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
3. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société anonyme VERICOM S.A., avec siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, sous le numéro B 51.203.
4. L'adresse de la Société est fixée à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de un an et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2006.
6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts.
7. Les actionnaires décident d'autoriser le conseil d'administration de nommer Monsieur Dominique Carmine d'Alessandro, administrateur délégué de la Société.

Réunion du Conseil d'Administration

Se sont réunis toute suite après les administrateurs qui ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

Suite à l'autorisation des actionnaires le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Dominique Carmine d'Alessandro, administrateur de société, né à B-Vierset-Barse le 10 juillet 1958, avec adresse professionnelle à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, comme administrateur délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. C. D'Alessandro, S. De Souza et M. Schaeffer

Enregistré à Remich, le 3 août 2006, vol. 470, fol. 76, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(092526.3/5770/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

FMM BEST SELECTION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 115.446.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de FMM BEST SELECTION SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Administratif

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09277. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085580.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

UBS EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.834.

L'an deux mille six, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée UBS EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., avec siège social à Luxembourg, 291, route d'Arlon, par acte du notaire Delvaux, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, le 18 octobre 1989, publié au Mémorial C de 1989, page 17.194, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu par le soussigné le 23 décembre 2005, publiés au Mémorial C de 2006, page 13.699.

L'Assemblée est présidée par Mme Norma Christmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

L'Assemblée désigne comme scrutateur M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées des procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre de jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- Änderung des Artikels 20 der Satzung:

«Das Geschäftsjahr der Verwaltungsgesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember des gleichen Jahres.»

II. Que les 40.826 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé aux lieu et date qu'en tête des présents.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: N. Christman, A. Trappendreher, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, vol. 28CS, fol. 101, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

J. Delvaux.

(086185.3/208/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GLORIFIN B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 105.129.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085904.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GEMS PROGRESSIVE FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 109.162.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de GEMS PROGRESSIVE FUND SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.
CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
Agent Administratif
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085582.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

FMM PRIVATE EQUITY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 115.447.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de FMM PRIVATE EQUITY SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.
CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
Agent Administratif
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085585.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

UBS INSTITUTIONAL FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.517.

L'an deux mille six, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée UBS INSTITUTIONAL FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., avec siège social à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Ladite société a été constituée sous la dénomination de UBS BRINSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. par acte du notaire Delvaux, de résidence à Luxembourg, le 10 décembre 1998, publié au Mémorial C de 1999, page 970, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu par le soussigné le 23 décembre 2005, publiés au Mémorial C de 2006, page 13.634.

L'Assemblée est présidée par Mme Norma Christmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

L'Assemblée désigne comme scrutateur M. Andreas Trappendreher, employé privé, demeurant à Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées des procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre de jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- Änderung des Artikels 20 der Satzung:

«Das Geschäftsjahr der Verwaltungsgesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember des gleichen Jahres.»

II. Que les 38.370 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé aux lieu et date qu'en tête des présents.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: N. Christman, A. Trappendreher, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, vol. 28CS, fol. 101, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2006.

J. Delvaux.

(086187.3/208/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MONT BLANC MULTI-STRATEGY FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 92.893.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de MONT BLANC MULTI-STRATEGY FUND SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Administratif

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085587.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

MONT BLANC LEVERAGED FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 100.447.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de MONT BLANC LEVERAGED FUND SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Administratif

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085590.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 88.970.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS SICAV, il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 juin 2006.
CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
Agent Administratif
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085592.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

THE CALYPSO ALTERNATIVE FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 103.128.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration

Au conseil d'Administration de THE CALYPSO ALTERNATIVE FUND SICAV («la société»), il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.
CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
Agent Administratif
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085596.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

QUALITY & RELIABILITY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 69.761.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 février 2006

La cooptation de Georgios Stathakos en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Les mandats de Panayotis Paschalakis et Nikolaos Paschalakis, Administrateurs, et le mandat de Marc Muller, Commissaire aux Comptes sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2011.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 se compose comme suit:

- Panayotis Paschalakis, administrateur de sociétés, demeurant au 24, Praxitelous Street, Politia d'Attique, Grèce, administrateur-délégué;
 - Nikolaos Paschalakis, administrateur de sociétés, demeurant au 24, Praxitelous Street, Politia d'Attique, Grèce;
 - Georgios Stathakos, administrateur de sociétés, demeurant au 10-12, Ippokratous Str., GR-10679 Athènes, Greece.
- Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 est:
- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
QUALITY AND RELIABILITY INTERNATIONAL S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085640.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

90432

CAPTIVA 2 KQ GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 103.940.

—
Extrait des Résolutions datées du 29 juin 2006

Les membres du conseil de gérance de CAPTIVA 2 KQ GP, S.à r.l. («la société»), ont décidé ce qui suit, la résolution prenant effet au 29 juin 2006:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 29 juin 2006.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

M. van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085604.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.

O.B.B. REALINVEST (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 106.911.

—
Extrait de l'assemblée générale tenue à Luxembourg, le 27 juin 2006

1) L'assemblée nomme M. Alexis Kamarowsky et M. Jean-Marc Debaty, ayant leur adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en remplacement de M. Alain Garros, à la fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

2) L'Assemblée décide de remplacer GRAHAM TURNER S.A. par la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, avec adresse au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, à la fonction de Commissaire au Comptes.

Le mandat d'INTERCONSULT prendra effet ce jour et finira à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

3) L'Assemblée accepte que les mandats des administrateurs BLISWORTH MANAGEMENT S.A., enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B 108.626 et ROADE ONE MANAGEMENT S.A., enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B 108.627, tous deux ayant leur siège social au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, soient prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

4) L'Assemblée accepte la démission de ROADE ONE MANAGEMENT S.A. de sa fonction d'Administrateur-Délégué.

5) L'assemblée décide de transférer le siège social du 4-6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07050. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085690.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2006.
